

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 441

présenté par

Mme Dalloz, Mme Louwagie, Mme Valentin, M. Vatin, M. Cordier, M. Bony, M. Pauget,
M. Straumann, M. Hetzel, M. Viry, M. Breton, Mme Beauvais, M. Bazin, M. Schellenberger,
M. Reiss et M. Aubert

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.